



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 30 juin 2016

DÉLIBÉRATION

N° 82 - 30.06.2016

En exercice.....26  
Présents.....18  
Votants.....24  
Abstention.....0

**SERVICES TECHNIQUES  
15. GESTION DES DECHETS**

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public  
d'élimination des déchets**

L'AN DEUX MILLE SEIZE,  
Le 30 juin,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 24 juin 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré** : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,  
**Le Bois-Plage** : M. Jean-Pierre GAILLARD,  
**La Couarde sur Mer** : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,  
**La Flotte** : M. Léon GENDRE, Mme Isabelle MASON-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,  
**Loix** : M. Lionel QUILLET,  
**Les Portes en Ré** : M. Michel AUCLAIR,  
**Rivedoux Plage** : M. Patrice RAFFARIN, M. Didier BOUYER,  
**St. Clément des Baleines** M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,  
**Ste Marie de Ré** : Mme Isabelle RONTE,  
**St. Martin de Ré** : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

Mme Marlyse PALITO (donne pouvoir à M. Jean-Pierre GAILLARD), M. Gérard JUIN, M. Frédéric GUERLAIN (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Michel OGER (donne pouvoir à M. Michel AUCLAIR), Mme Marie-Noëlle BINET (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), Mme Gisèle VERGNON (donne pouvoir à Mme Isabelle RONTE), M. Yann MAITRE (donne pouvoir à M. Didier BOUYER) M. Francis VILLEDIEU.

**Secrétaire de séance** : Mme Isabelle RONTE.

\* \* \* \* \*

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 30 juin 2016

### DÉLIBÉRATION

N° 82 - 30.06.2016

En exercice.....26  
Présents.....18  
Votants.....24  
Abstention.....0

### SERVICES TECHNIQUES 15. GESTION DES DECHETS

#### Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

*Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment L.5211-9 et L.5211-39,*

*Vu le Code de l'environnement,*

*Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,*

*Vu le décret n°2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets,*

*Vu le Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets,*

*Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Île de Ré, et notamment le 1<sup>er</sup> alinéa du 1<sup>er</sup> groupe de l'article 5.2 relatif à l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés,*

*Vu l'avis favorable du Bureau du 20 juin 2016,*

Considérant qu'au cours de l'année 2015, les principaux axes de travail ont consisté, entre autres, à :

- mettre en œuvre le nouveau marché de collecte et d'exploitation du centre de transfert ainsi que des déchèteries (aménagement des fréquences de collecte, résolution des points noirs, optimisation des circuits de collecte, ...)
- communiquer sur la nouvelle organisation du service (fréquence, jour et heure de collecte) auprès des particuliers et des professionnels, à la fois pour les flux d'ordures ménagères et d'emballages recyclables,
- poursuivre l'information et la sensibilisation de la population au tri des déchets,
- doter la population de l'Île de Ré de bacs pour les ordures ménagères homologués et rétrofiter les bacs à ordures ménagères des professionnels, suite à la passation de nouveaux marchés,
- mettre en place une prestation nouvelle de collecte en porte à porte du carton auprès des producteurs soumis à la redevance spéciale suite à la demande formulée par leurs représentants,
- poursuivre le déploiement de l'opération de distribution de composteurs individuels,
- lancer les études relatives au déplacement de la déchèterie du Morinand sur le site des Gâchettes,
- implanter de nouveaux points d'apport volontaire pour les ordures ménagères et les emballages.

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 30 juin 2016

### DÉLIBÉRATION

N° 82 - 30.06.2016

En exercice.....26  
Présents.....18  
Votants.....24  
Abstention.....0

### SERVICES TECHNIQUES 15. GESTION DES DECHETS

#### Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Considérant les principales tendances enregistrées en 2015, à savoir :

- la forte baisse du volume des ordures ménagères collecté auprès des particuliers (26,8%),
- la forte hausse du volume des ordures ménagères et assimilées collecté auprès des professionnels (+ 42 %),
- l'augmentation des volumes collectés pour les emballages (+ 7 %) et le verre (+ 2,5 %),
- l'amélioration du taux de refus des emballages (-1,76 points),

En application du Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-39, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adressera le présent rapport au Maire de chaque commune membre. Celui-ci devra en faire communication auprès de son Conseil municipal.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- d'approuver le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets pour l'année 2015, joint en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Président à adresser le présent rapport au Maire de chacune des communes membres, afin que celui-ci en fasse la communication auprès de son Conseil municipal.

Affichée le :  
Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

BP PEEFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE

Reçu le 01/07/2016

**SYNTHESE**

**RAPPORT ANNUEL**

**ANNEE 2015**

**SUR LE PRIX ET LA QUALITE**

**DU SERVICE PUBLIC**

**D'ELIMINATION DES DECHETS**

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

Communauté de Communes de l'Île de Ré - Direction des Services Techniques  
SYNTHESE RAPPORT ANNUEL 2015 - Juin 2016

1

PRESENTATION GENERALE	P3
<b>I. INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS</b>	<b>P3</b>
A. LE TERRITOIRE DESSERVI	P3
B. LA COLLECTE DES DECHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE	P3
a. LA COLLECTE	
a.1 LA COLLECTE EN PORTE A PORTE POUR LES PARTICULIERS	P4
a.2 LA COLLECTE EN PORTE A PORTE POUR LES PROFESSIONNELS	P6
a.3 LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE	P8
b. LES DECHETERIES	P10
b.1 LES TONNAGES DES DECHETS DES DECHETERIES	P11
b.2 L'INFORMATISATION DES DECHETERIES	P12
b.3 L'ACCES DES PROFESSIONNELS AUX DECHETERIES	P13
b.4 ETUDES RELATIVES A LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE DECHETERIE	P14
c. LES AUTRES DECHETS	P14
c.1 LES BIO-DECHETS	P14
c.2 LES BORNES TEXTILES	P15
c.3 LA COLLECTE DES PNEUS	P15
c.4 LA COLLECTE DE L'AMIANTE	P15
C. PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	p16
<b>II. INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT</b>	<b>P17</b>
A. TRAITEMENT DES DECHETS	P17
a. LA DESTINATION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS	P18
B. MESURES PRISES DANS L'ANNEE	p19
C. LES ACTIONS DE COMMUNICATIONS 2015	P20
c. SENSIBILISATION DES SCOLAIRES	P20
c.1 LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	P20
c.2 LA SEMAINE DE LA REDUCTION DES DECHETS	P20
c.3 LA SENSIBILISATION ET ACTIONS PEDAGOGIQUES	P20
d. SENSIBILISATION TOUS PUBLICS	P21
d.1 LES OUTILS ET GUIDES A DESTINATION DU PUBLIC	P21
d.2 LES CAMPINGS	P22
d.3 LE RAPPORT ANNUEL DES DECHETS	P22
e. LE SITE INTERNET	P22
<b>III. INDICATEURS FINANCIERS</b>	<b>P23</b>
A. LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)	P23
B. LA REDEVANCE SPECIALE DES GROS PRODUCTEURS	P23
C. LA REDEVANCE SPECIALE DE LA MAISON CENTRALE	P23
D. LA COLLECTE DU VERRE DES PROFESSIONNELS	P23

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

E. LA COLLECTE DU CARTON DES PROFESSIONNELS	P23
F. LES DECHETERIES	P24
G. REVERSEMENT DE LA CONTRIBUTION SUR LE TRI DES EMBALLAGES	P24
H. LES MARCHES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT	P24
I. LES DEPENSES GLOBALES	P25

## PRESENTATION GENERALE

Véritable enjeu de territoire, la politique de gestion des déchets mise en place par la Communauté de Communes se doit d'assurer un service de qualité aux usagers, dans le respect de l'environnement insulaire.

La compétence collecte des déchets ménagers concerne toute la collecte, qu'elle se fasse en porte à porte ou en apport volontaire y compris le transfert des déchets ménagers. Les opérations de collecte des déchets sont confiées à un prestataire privé suite à la passation de marchés publics.

La compétence traitement concerne les opérations telles que le recyclage, le compostage, la valorisation ou l'enfouissement. La Communauté de Communes a confié le transport et le traitement des déchets à CYCLAD (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères).

## I. INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

### A. LE TERRITOIRE DESSERVI

La Communauté de Communes de l'Île de Ré assure le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour l'ensemble des dix communes composant l'Île de Ré : Ars en Ré, Le Bois Plage en Ré, La Couarde sur Mer, La Flotte, Loix, Les Portes en Ré, Rivedoux Plage, Saint Clément des Baleines, Sainte Marie de Ré et Saint Martin de Ré.

Le recensement de 2012 fait état de **18 101 habitants** (source : INSEE).

Le tourisme a une influence importante sur la production de déchets avec un pic de fréquentation pouvant atteindre environ 145 000 personnes entre le 14 juillet et le 15 août.

### B. LA COLLECTE DES DECHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE

La collecte des déchets peut se décliner sous plusieurs formes :

- En porte à porte pour les particuliers (Ordures Ménagères et Emballages Ménagers Recyclables),
- En porte à porte pour les professionnels (uniquement pour les déchets assimilables aux déchets ménagers tels que les ordures ménagères, les emballages, le verre, le carton),
- En apport volontaire dans des points équipés de colonnes enterrées et aériennes (Verre, papier, OM et EMR),
- En apport volontaire en déchèterie.

#### a.LA COLLECTE

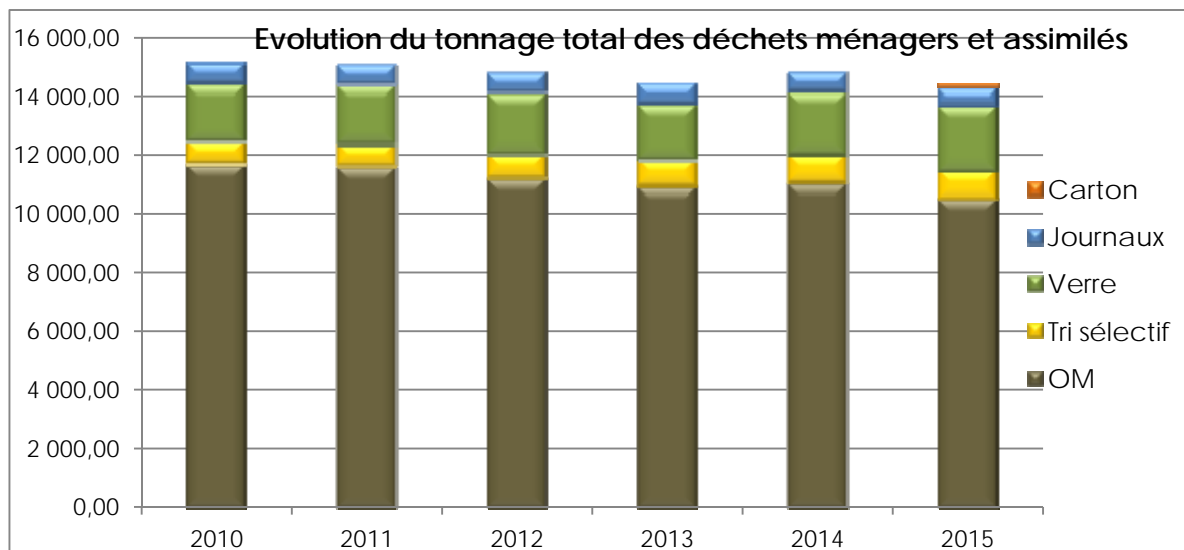
Sur le territoire, la collecte des déchets ménagers a été assurée par l'entreprise CHEVALIER Environnement jusqu'au 15 février 2015. Suite à la passation d'un nouveau marché en 2014, ce service est désormais assuré par l'entreprise COVED depuis le 16 février 2015 pour la collecte

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

en porte à porte et les points d'apport volontaire et depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 pour la gestion des déchèteries. La durée du marché est de 7 ans.

La Communauté de Communes a collecté au total **14 442 tonnes** de déchets (hors déchèterie) en 2015 (contre près de **14 868 tonnes** en 2014, soit une **diminution de 2,86%**).



#### a.1 LA COLLECTE EN PORTE A PORTE POUR LES PARTICULIERS

##### Les ordures ménagères

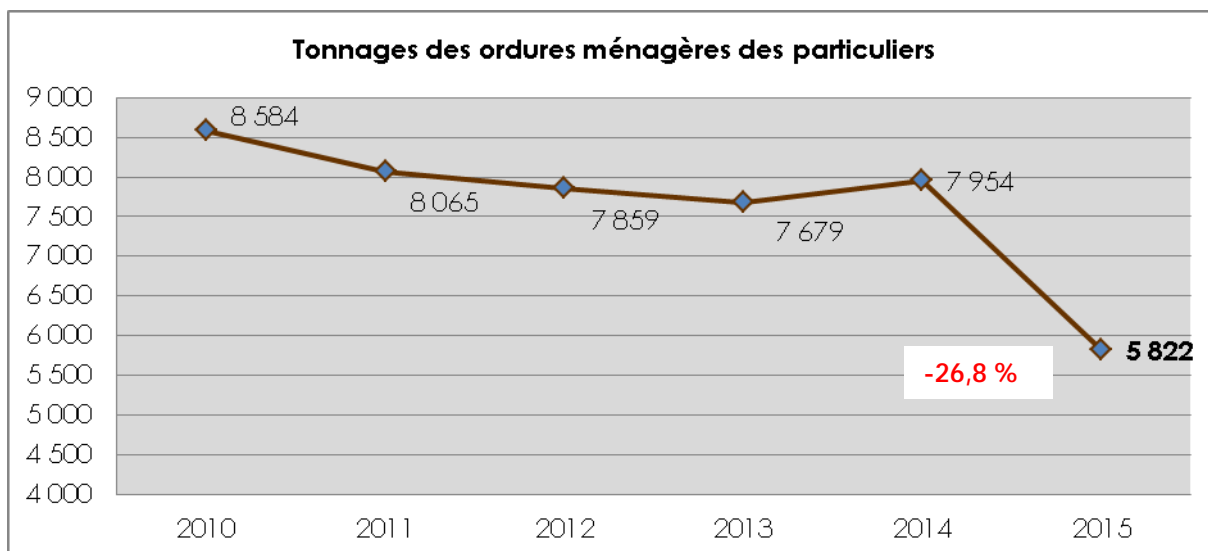
La collecte des ordures ménagères pour les particuliers s'est déroulée sur quatre périodes :

- Une basse saison** du 1<sup>er</sup> janvier au 15 février 2015, avec deux collectes par semaine (ancien marché)
- Une basse saison** du 16 février au 31 mars, et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2015 avec une collecte par semaine (nouveau marché)
- Une moyenne saison** du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2015, et du 1<sup>er</sup> au 30 septembre avec une collecte par semaine (nouveau marché)
- Une haute saison** du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2015, avec deux collectes par semaine (nouveau marché)

##### Les collectes supplémentaires :

Du 13 avril au 17 mai (vacances scolaires et ponts) 5 collectes supplémentaires ont été mises en place pour cette période.

En 2015, **5 822 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées soit une **diminution de 26,8 %** (soit - 2 132 t).



La performance de collecte des ordures ménagères se situe entre 275 et 315 kg/hab./an dans le département de Charente Maritime (source ADEME 2011).

Sur l'île de Ré pour les particuliers la performance est de **322kg/hab./an**. Cette performance est supérieure à la moyenne départementale, ce qui s'explique par la fréquentation touristique très importante.

A l'occasion des réflexions développées dans le cadre de la passation d'un nouveau marché de collecte, et afin d'anticiper les évolutions réglementaires sur l'intégralité d'une part d'incitativité, il est apparu nécessaire d'équiper l'ensemble des ménages de conteneurs roulants homologués pour les ordures ménagères. Un marché à bons de commande (lot 2) a donc été passé dans le cadre d'une procédure d'appels d'offres et attribué à l'entreprise Plastic Omnium Systèmes Urbains.

La distribution a débuté au mois de septembre et **9 824 bacs** ont été distribués jusqu'au 31 décembre 2015. Cette distribution se poursuivra en 2016.

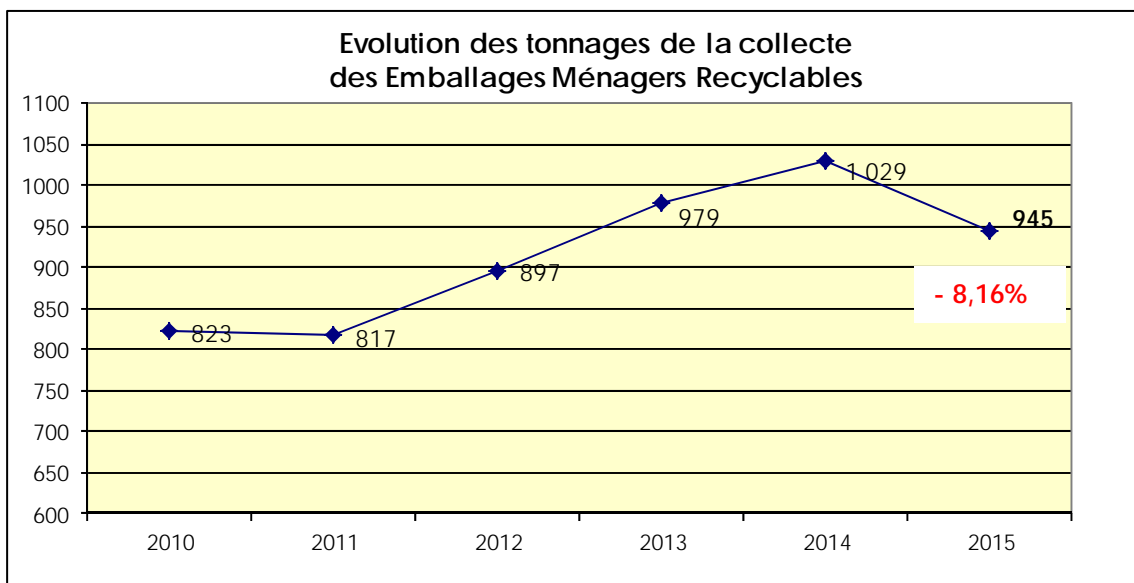
### Les emballages ménagers recyclables

La collecte des emballages ménagers recyclables pour les particuliers s'est déroulée sur quatre périodes :

- Une basse** du 1<sup>er</sup> janvier au 15 février 2015, avec une collecte par semaine (Ancien Marché)
- Une basse saison** du 16 février au 31 mars, et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2015, avec une collecte tous les 15 jours (Nouveau Marché)
- Une moyenne saison** du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2015, et du 1<sup>er</sup> au 30 septembre avec une collecte par semaine (Nouveau Marché)
- Une haute saison** du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2015, avec une collecte par semaine

En 2015, **945 tonnes** d'emballages ménagers **des particuliers** (y compris les points d'apports volontaire) ont été collectés, on constate **une diminution de 8,16%** des déchets à recycler, cela est due à la fois à la diminution des fréquences de collectes et au volume des bacs qui n'était parfois plus adapté. Pour des résultats plus juste, le volume des emballages des professionnels a été identifié et séparé du tonnage des particuliers pour l'année 2015 (70 tonnes).



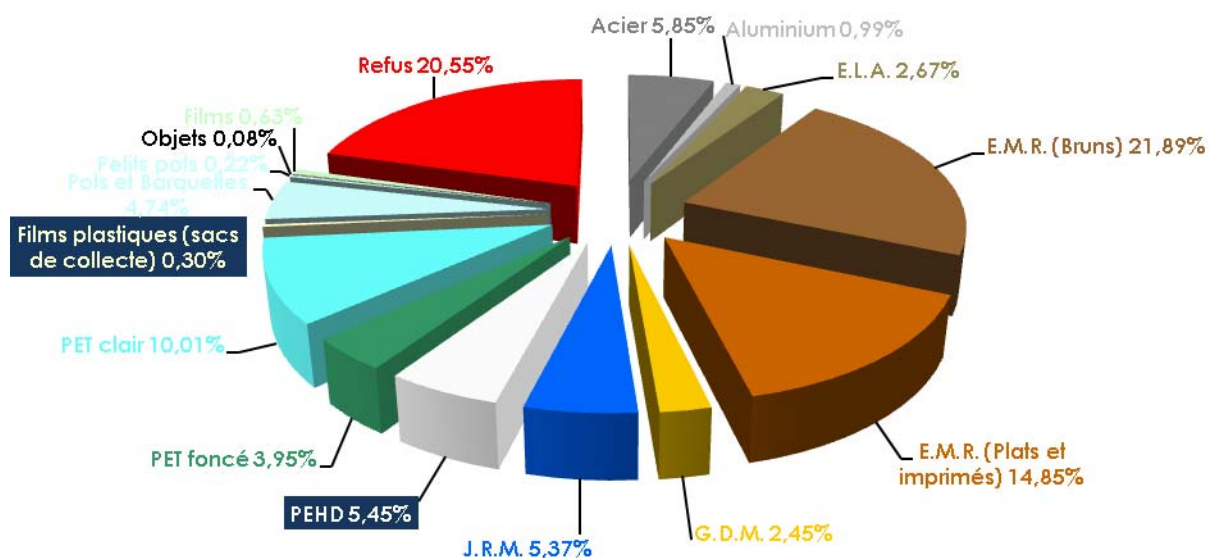


La performance de collecte des emballages ménagers recyclables et des papiers dans le département de Charente Maritime se situe entre 55 et 100 Kg/hab./an (SOURCE ADEME).

Sur l'île de Ré la performance est de **89 kg/hab./an (particuliers+professionnels)**.

En 2015, **20 004 bacs** à couvercle jaune, destinés à la collecte des emballages ménagers recyclables étaient en place sur tout le territoire de l'île de Ré.

Pour l'année 2015, on observe une baisse du taux de refus, celui-ci est passé de 22,31% à **20,55%**.



## a.2 LA COLLECTE EN PORTE A PORTE POUR LES PROFESSIONNELS

**Collecte des déchets non ménagers des professionnels des métiers de bouche :**  
(Restaurants, campings, supermarchés, et du pénitencier)

**La collecte des ordures ménagères en porte à porte pour les professionnels**

La collecte des ordures ménagères pour les professionnels s'est déroulée sur quatre périodes :

-**Une basse saison** du 1<sup>er</sup> janvier au 15 février 2015, avec deux collectes par semaine (Ancien Marché)

-**Une basse saison** du 16 février au 31 mars et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2015 avec une collecte par semaine (Nouveau Marché)

-**Une moyenne saison** du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2015, avec deux collectes par semaine

-**Une haute saison** du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2015, avec quatre collectes par semaine

**Les collectes supplémentaires :**

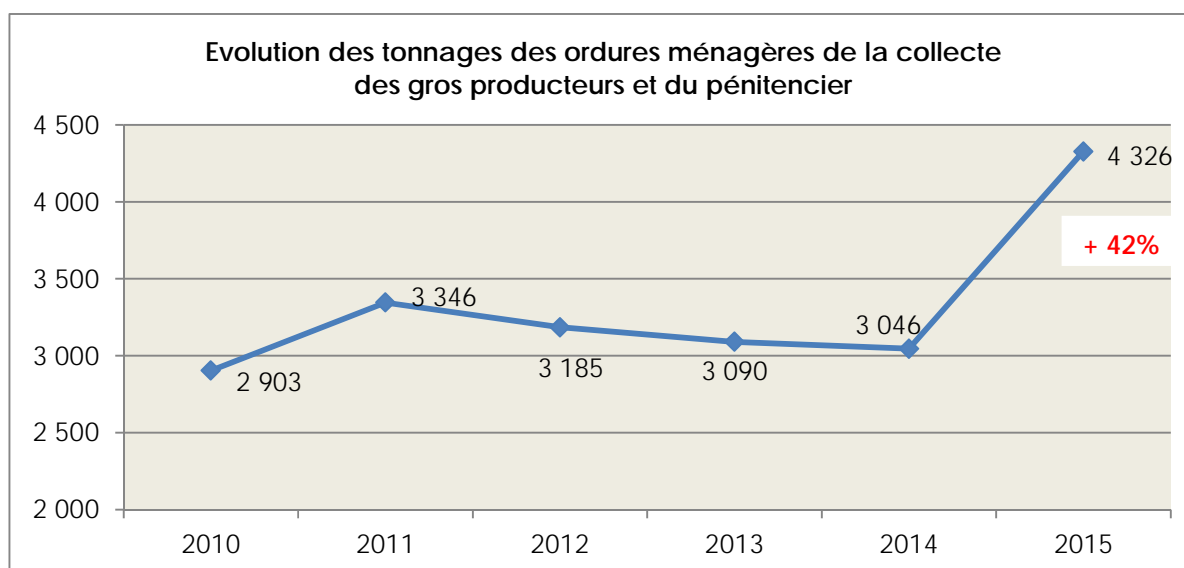
**Pour la moyenne saison 1 :** une collecte supplémentaire par semaine a été ajoutée

**Pour la haute saison :** 3 collectes supplémentaires par semaine ont été ajoutées

**Pour la moyenne saison 2 (du 7 au 20 septembre) :** 2 collectes supplémentaires par semaine

**Pour la moyenne saison 3 (du 9 au 30 octobre) :** 1 collecte supplémentaire par semaine

**Pour les très gros producteurs qui sont au nombre de cinq, ils sont restés à deux collectes par semaine** durant la basse saison (novembre et décembre) et ont été collectés le vendredi de 5h00 à 12h00.



Si la collecte en porte à porte des déchets des Gros Producteurs connaît une importante augmentation, cela est dû au nouveau matériel de pesée plus performant, ainsi qu'à la vérification du parc de bacs des « Gros Producteurs ».

En 2015, ce sont près de **4 326 tonnes** (professionnels + pénitencier) qui ont été collectées soit une augmentation de 42 % par rapport à 2014 (+ 1 286 t).

### La collecte des emballages recyclables en porte à porte pour les professionnels

La collecte des emballages pour les professionnels s'est déroulée sur deux périodes :

-**Une basse saison** du 1<sup>er</sup> janvier au 14 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2015, avec une collecte par semaine

-**Une haute saison** du 15 juin au 31 août 2015, avec deux collectes par semaine

Pour ces deux périodes, **70 tonnes d'emballages** ont été collectés.

### La collecte du verre en porte à porte pour les professionnels

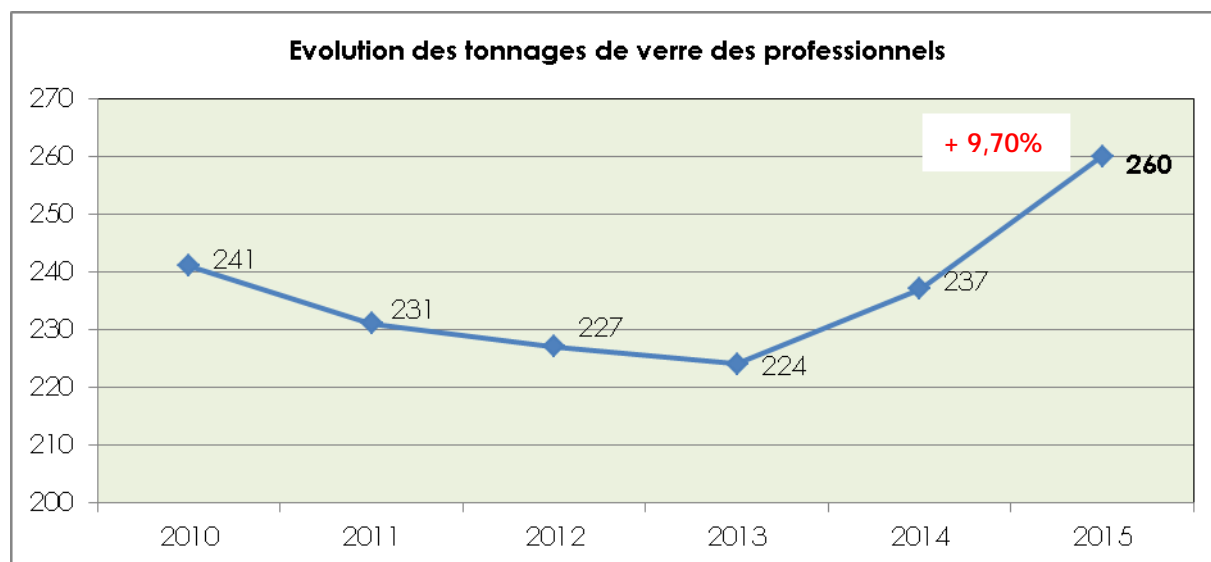
La collecte du verre pour les professionnels s'est déroulée sur deux périodes :

-**Une moyenne saison** du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2015 et du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 2015, avec une collecte par semaine

-**Une haute saison** du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2015, avec deux collectes par semaine

Ainsi, 39 collectes ont été réalisées sur la période concernée.

En 2015, **260 tonnes de verre** ont été collectés par la société COVED en porte à porte auprès des professionnels, sur la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2015.



La collecte des tonnages de verre des professionnels est en augmentation, pour l'année 2015 cela est dû à l'élargissement de la période de collecte, à l'augmentation du nombre d'assujettis, ainsi qu'à la généralisation de la dotation en bacs spécifiques.

## La collecte du carton en porte à porte

Pour répondre à la demande des professionnels, la Communauté de Communes a mis en place une collecte en porte à porte pour les cartons.

La collecte s'est déroulée deux fois par semaine du 13 avril au 31 octobre 2015. Durant cette période le carton n'est plus collecté avec les emballages ménagers recyclables.

Les gros producteurs assujettis à la redevance spéciale de pesée embarquée ont bénéficié de fait de cette collecte. Les autres professionnels intéressés par ce service se sont inscrits et pour l'année 2015, ils étaient au nombre de 7.

En 2015, le prestataire a collecté **115 tonnes de carton**.

### a.3 LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

#### Le verre et le papier

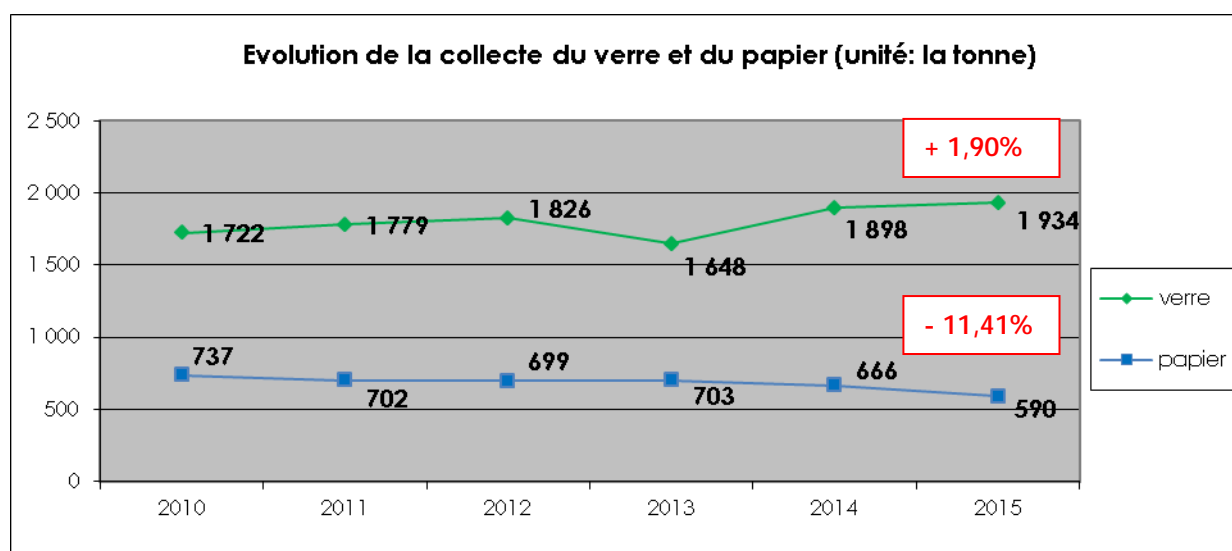
Sur l'île de Ré, **176** colonnes ont été enterrées dont **72 pour le papier** et **104 pour le verre**.

On observe une légère **augmentation de 1,90%** pour la collecte **du verre** en apport volontaire par rapport à 2014.

La performance de collecte séparée du verre dans le département de Charente Maritime se situe entre 40 et 70 Kg/hab./an (SOURCE ADEME 2011).

Sur l'île de Ré la du fait de la fréquentation touristique.

Pour **le papier**, on observe une **baisse de 11,41%** par rapport à 2014, qui s'explique en partie par des accidents de collecte en avril et septembre 2015. Le tonnage du papier plafonne depuis plusieurs années entre 600 et 700 tonnes.



#### Les ordures ménagères

L'activité touristique que connaît l'île de Ré génère des flux de déchets importants.

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

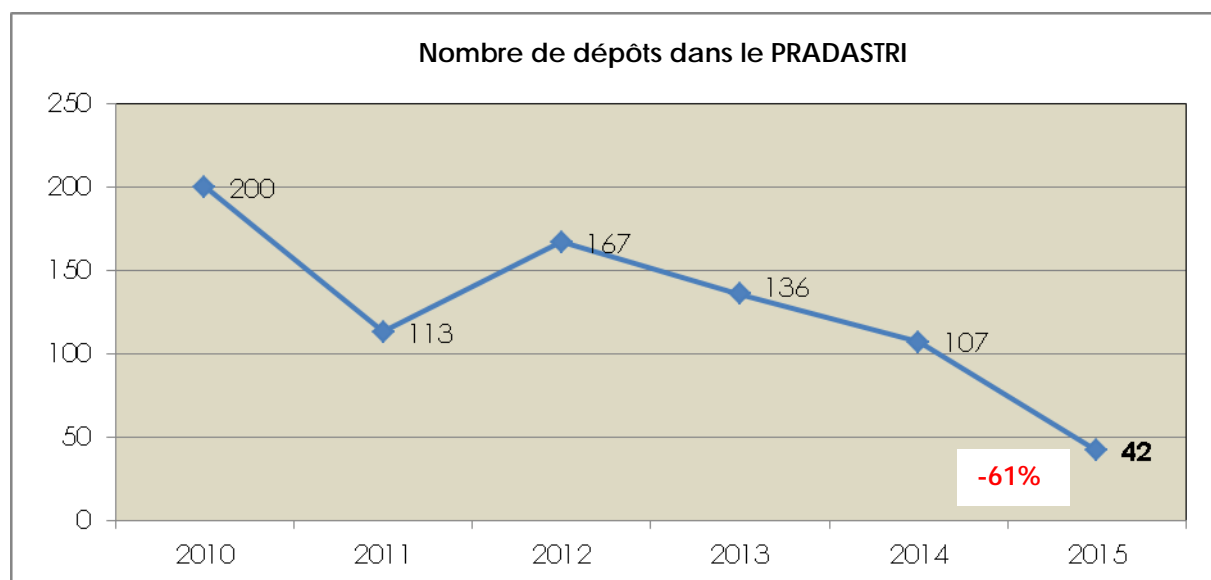
Afin d'apporter une solution aux usagers (locataires saisonniers, occupants de résidences de tourisme n'ayant pas la possibilité d'évacuer leurs ordures ménagères grâce au service de collecte en porte à porte, ...) la Communauté de Communes a installé en complément des **4 conteneurs enterrés existants destinés à recevoir les ordures ménagères, 9 conteneurs enterrés pour les emballages ménagers recyclables et 9 conteneurs enterrés pour les ordures ménagères.**

En 2015, **369 tonnes d'ordures ménagères** ont été collectées grâce à ces points d'apport volontaire. Pour la période de juillet à décembre, **39 tonnes d'emballages** ont été collectées.

Ces points d'apport volontaires **sont répartis sur les 10 communes de l'île de Ré.**

#### Les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

En 2015, **42 boîtes** ont été déposées dans le PRADASTRI. Une baisse constante depuis l'année 2012 est observée, cela est dû à l'adhésion des pharmacies (4) à l'Eco-organisme DASTRI qui met à disposition gratuitement les boîtes puis les collecte directement dans leur établissement.



#### b. LES DECHETERIES

Cinq déchèteries sont présentes sur le territoire:

- **DECHETERIE DE SAINTE MARIE DE RE :**
  - o Accessible uniquement aux particuliers
  - o 7 quais
  - o 1 gardien à temps complet
- **DECHETERIE DU BOIS PLAGE EN RE :**
  - o accessible aux particuliers et aux professionnels
  - o 10 quais
  - o 2 gardiens à temps complet
- **DECHETERIE DE LOIX :**
  - o accessible uniquement aux particuliers
  - o 6 quais
  - o 1 gardien à mi-temps

AR PREFECTURE

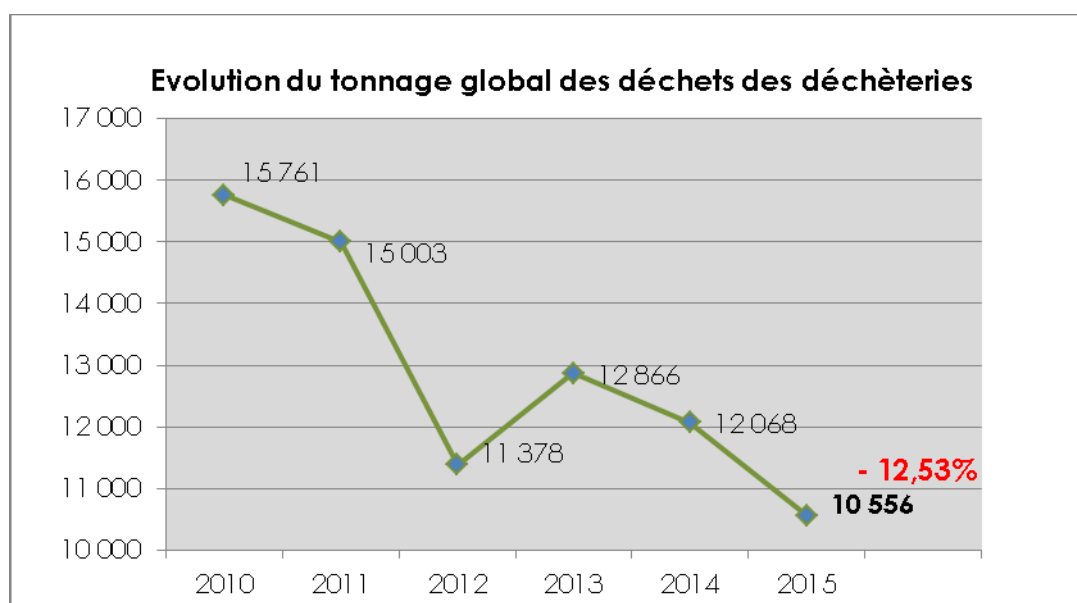
017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

- **DECHETERIE D'ARS EN RE :**
  - o accessible aux particuliers et aux professionnels
  - o 9 quais
  - o 2 gardiens à temps complet
- **DECHETERIE DES PORTES EN RE :**
  - o accessible uniquement aux particuliers
  - o 6 quais
  - o 1 gardien à mi-temps

La gestion des cinq déchèteries a été réalisée jusqu'au 31 mars 2015 par l'entreprise SARL CHEVALIER, puis à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011, par l'entreprise COVED, titulaire du nouveau marché.

### b.1 LES TONNAGES DE DECHETS DES DECHETERIES

Déchets	Tonnages déchets des déchèteries					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Végétaux	4 616	4 565	3 480	3 966	4 045	3 877
Encombrants	3 917	2 973	2 335	2 382	2 410	2 335
Cartons	546	447	333	335	374	349
Ferrailles	640	546	448	434	421	425
Gravats	4 574	5 140	3 654	4 671	3 556	2 325
Bois	1 322	1 172	1 073	1 076	1 226	1 245
Souches	146	160	55	2	36	
<b>TOTAL</b>	<b>15 761</b>	<b>15 003</b>	<b>11 378</b>	<b>12 866</b>	<b>12 068</b>	<b>10 556</b>
Variation/année n-1		-4,81%	24,16%	13,08%	-6,20%	-12,53%
valorisation	39%	39%	40%	39%	44%	49%
recyclage	36%	41%	39%	42%	36%	29%
<b>TOTAL part valorisé et recyclé</b>	<b>75%</b>	<b>80%</b>	<b>79%</b>	<b>81%</b>	<b>80%</b>	<b>78%</b>



AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

La performance de collecte en déchèterie dans le département de Charente Maritime se situe entre 225 et 594 Kg/hab./an (SOURCE ADEME 2011).

Sur l'île de Ré la performance est de **583 kg/hab./an**.

### Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

En 2014, une convention passée pour la reprise des déchets ménagers spéciaux a été signée avec l'Eco-organisme ECODDS. Grâce à ce conventionnement, la Communauté de Communes a bénéficié à partir du 16 avril 2015 d'une prise en charge gratuite de ces déchets, d'un soutien financier concernant les équipements et la communication, ainsi que d'une formation des agents de déchèteries.

**102 tonnes**, de DMS ont été déposées en 2015 dans les déchèteries, contre 105 tonnes en 2014 soit une **diminution de 2,9%**.

### Les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

En 2015, **287 tonnes de DEEE** déposées dans les déchèteries. On observe une légère augmentation soit +4,36% par rapport à 2014 (**+12 tonnes**).

### Les piles

Des fûts sont en place dans les 5 déchèteries de l'île de Ré à la disposition des habitants. Pour l'année 2015, **2,177 tonnes** ont été collectées contre 3,105 tonnes en 2014 soit une diminution de 30%.

## b.2 L'INFORMATISATION DES DECHETERIES

### Quantités de cartes distribuées par année

Au 31 décembre 2015, le nombre de cartes distribuées est de :

- 17 964 pour les particuliers
- 1 218 pour les professionnels

Années	Cartes Professionnels	Cartes particuliers	TOTAL
2011	675	7 360	8 035
2012	260	6 965	7 225
2013	95	1 408	1 503
2014	84	1 163	1 247
2015	<b>104</b>	<b>1 068</b>	<b>1 172</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 218</b>	<b>17 964</b>	<b>19 182</b>

Nombre de Passages par déchèterie						
Site	Particuliers		Professionnels		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Ars-en-Ré	14 623	15 486	3 889	4 051	<b>18 512</b>	<b>19 537</b>

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

Bois-Plage	39 486	41 510	6 624	8 328	46 110	49 838
Les Portes-en-Ré	7 155	6 685	0	0	7 155	6 685
Loix	7 329	7 355	0	0	7 329	7 355
Ste Marie de Ré	26 166	27 088	1 645	33	34 966	27 121
<b>Total</b>	<b>94 759</b>	<b>98 124</b>	<b>12 158</b>	<b>12 412</b>	<b>106 917</b>	<b>110 536</b>

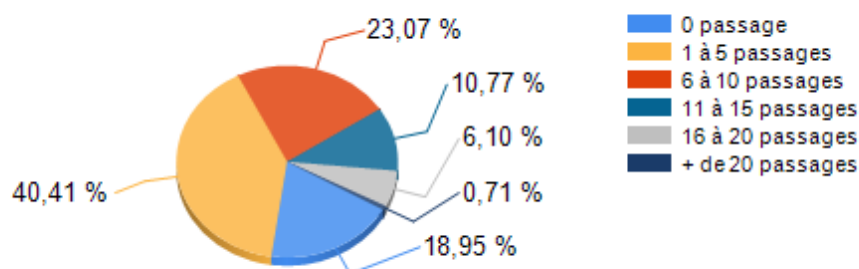
Source : Logiciel GIDED

En 2015, il est observé une augmentation de la fréquentation des déchèteries, de +3,55% pour les particuliers et de +2% pour les professionnels par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est certainement due à l'augmentation du nombre d'utilisateurs.

Dans le même temps 3 404 cartes n'ont pas été utilisées en 2015.

Bien que le nombre de passages gratuits autorisé par carte soit de 20, le nombre moyen de passages réellement effectué est de 6,7 par carte.

**Bilan des cartes par tranche de visites**



### b.3 L'ACCES DES PROFESSIONNELS AUX DECHETERIES

Les professionnels ont accès uniquement aux déchèteries munies d'un pont bascule afin de peser les déchets qui sont déposés moyennant une participation financière fixée par la collectivité. Les déchèteries accessibles sont « Le Morinand » au Bois Plage en Ré et « La Batterie » à Ars en Ré.

- Les tonnages de déchets des professionnels pour 2015

Tonnages des déchets des professionnels pour 2015			
Matériaux	Ars en Ré	Le Bois Plage en Ré	TOTAL
Bois	157	237	394
Carton	80	187	267
Déchets inertes triés	178	411	589
Déchets verts	68	383	451
Encombrants	145	415	560
Huiles alimentaires	2	3	5
Ferraille	23	52	75
Souches	0	1	1
DMS	0,49	2	2
<b>Total</b>	<b>653</b>	<b>1 691</b>	<b>2 344</b>

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016



Le tonnage des déchets des professionnels connaît **une diminution de 8,90%** par rapport à 2014.

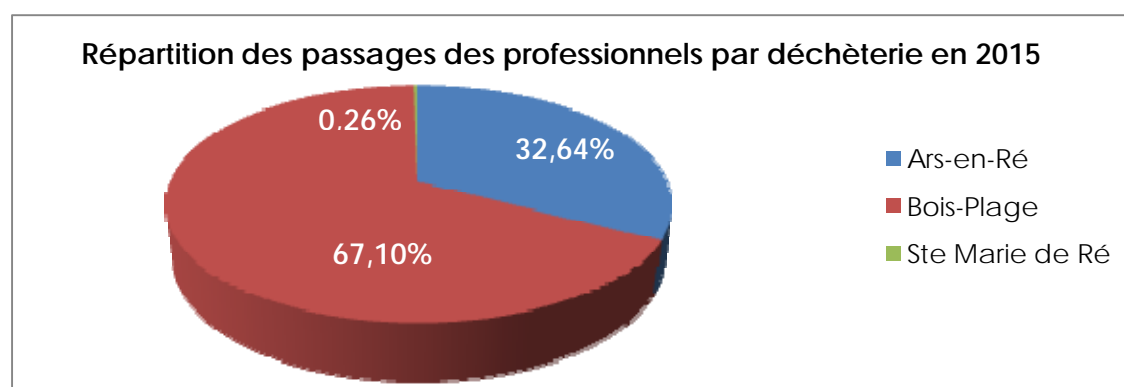
- Evolution des tonnages de déchets des professionnels en déchèterie

Evolution du tonnage des déchets des professionnels en déchèterie			
2012	2013	2014	2015
3 878	3 484	2 573	2 344
Variation/année n-1		-10,16%	-26,15%
		-8,90%	

- Bilan des visites des professionnels par déchèterie

Evolution du nombre de passages des professionnels en déchèterie				
Site	2012	2013	2014	2015
Ars-en-Ré	5 370	4 160	3 889	4 051
Bois-Plage	7 201	6 408	6 624	8 328
Ste Marie de Ré	3 181	3 245	1 645*	33
<b>Total</b>	<b>15 752</b>	<b>13 813</b>	<b>12 158</b>	<b>12 412</b>
Variation/année n-1		-12,31%	-12%	+2%

\*Déchèterie accessible aux professionnels jusqu'au 2 aout 2014



#### b.4 ETUDES RELATIVES A LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE DECHETERIE

L'étude de faisabilité réalisée en 2013 a conclu à la nécessité de déplacer la déchèterie du Morinand sur un autre site.

Au cours de l'année 2014, préalablement à l'élaboration de l'esquisse différentes études ont été menées, compte tenu qu'une partie du sous-sol du site des « Gâchettes » qui doit accueillir la future déchèterie est composée de composts d'ordures ménagères. En particulier une étude géotechnique, intégrant des sondages et la pose de piézomètre, ainsi que des prélèvements d'eau aux abords du site ont été réalisés. L'ensemble de ces données ont été étudiées et exploitées dans le cadre d'un plan de gestion, réalisé par le cabinet DEKRA, conformément à la norme X31-620-2. Celui-ci conclut à l'absence de pollution et donc au confinement du compost sur site, ainsi que l'ancienne déchèterie du Morinand.

La réalisation de la future déchèterie sur le site des Gâchettes sera également l'occasion de requalifier paysagèrement le site, ainsi que l'ancienne déchèterie du Morinand.

En 2015, une esquisse a été validée par la Commuanuté de Communes et présentée aux servics de l'Etat (DREAL, DDTM et ABF).

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

## c. LES AUTRES DECHETS

### c.1 LES BIO-DECHETS

#### Les composteurs

En **2015**, 540 composteurs et 505 bio-seaux ont été distribués, deux fois plus qu'en 2014. Depuis le début de l'opération, **2 115** composteurs et **2 064** bio-seaux ont ainsi été distribués.

#### Les Guides Composteurs

Dans le cadre de l'opération de compostage individuel, la Communauté de Communes, a recruté des guides composteurs bénévoles.

En 2015, ces derniers ont participé :

- A la fête des associations, cette manifestation a eu lieu le dimanche 13 septembre sur la commune de La Couarde sur Mer de 10h à 18h. A cette occasion, un stand a été installé avec différentes animations sur le compostage :
  - Réalisation d'un QUIZZ sur le compostage
  - Présentation d'un PUZZLE sur les différentes étapes de décomposition de la matière organique.
  - Présentation d'un LOMBRICOMPOSTEUR
  - Utilisation d'une LOUPE BINOCULAIRE (des petites boîtes contenant les petites bêtes du compost ont pu être visionnées avec une loupe binoculaire).
- A la Fête des jeux, cette manifestation a eu lieu le samedi 18 avril à Saint Martin de Ré. Dans le cadre de cette manifestation, les Guides Composteurs ont organisé des jeux autour du compostage.

### c.2 LES BORNES TEXTILES ET LINGES DE MAISON

Depuis le 8 juillet 2013, les cinq déchèteries de l'île de Ré sont équipées de bornes à textile (LE RELAIS).

En 2015, **38,26 tonnes** de textiles ont été collectés contre 34,40 tonnes en 2014, **soit + 11,2%**.

### c.3 LA COLLECTE DES PNEUS

La Communauté de Communes de l'île de Ré est partenaire d'Aliapur, dont la vocation est d'organiser la collecte des pneumatiques usagés (VL et moto) et leur traitement à l'échelle nationale.

**2,78 tonnes** de pneus ont été collectées en 2015 contre 4,3 tonnes en 2014.

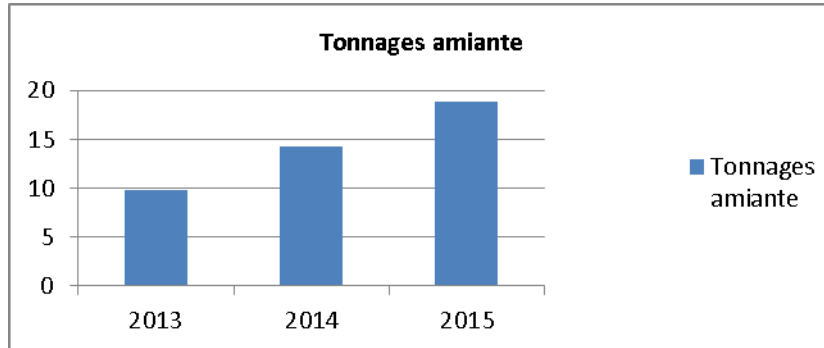
### c.4 LA COLLECTE DE L'AMIANTE

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

Une journée de collecte par an est réservée aux mairies et aux particuliers qui se sont préalablement inscrits.

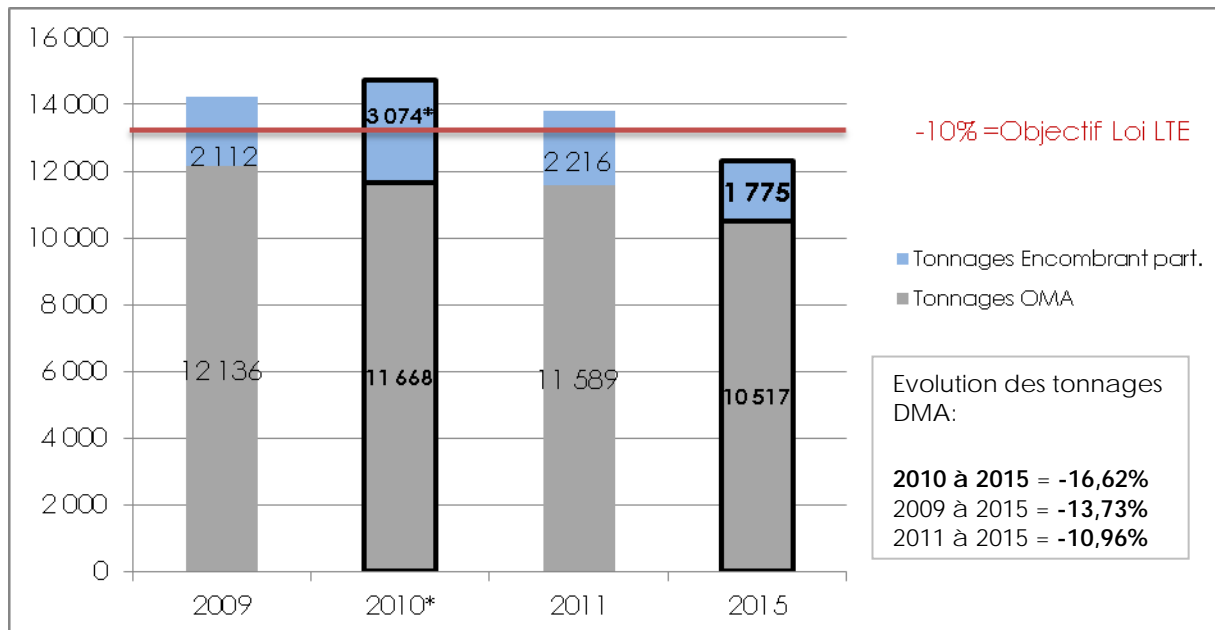
En 2015, La société COVED, a géré la prestation dans le cadre de son marché. Au cours de cette journée **18,86 tonnes** d'amiante ont été collectées contre 14,26 tonnes en 2014.



### C- PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTE) du 17 août 2015 fixe comme objectifs de « réduire de 10% les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant ainsi que les quantités de déchets d'activités économiques par unités de valeur produite, notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics, en 2020 par rapport à 2010 ».

Ces objectifs sont repris et précisés dans le plan national de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020. Ils visent à atteindre en 2020 une **baisse de 10% de déchets ménagers et assimilés** produits par habitant par rapport à 2010 (ordures ménagères et assimilés + encombrants de déchèterie des ménages).



\*Tempête XYNTHIA, 1 000 tonnes de plus que les années précédentes

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
 Reçu le 01/07/2016

## II. INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

### A. TRAITEMENT DES DECHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la Communauté de Communes adhère au Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères d'Aunis et des Vals de Saintonge (CYCLAD) pour la compétence « traitement ».

Cette compétence intègre :

- le traitement des ordures ménagères qui comprend le transport depuis le centre de transfert jusqu'au centre de traitement ;
- le tri des emballages, qui comprend le transport depuis le centre de transfert jusqu'au centre de traitement;
- le traitement des verres et journaux magazines qui comprend le transport depuis le centre de transfert jusqu'au centre de traitement ;
- le traitement des cartons issus des déchèteries, qui comprend également le transport ;

Aussi, suite à la passation de nouveaux marchés par CYCLAD (**anciennement SMICTOM**), celui-ci prend également en charge, conformément à la délégation de compétence, le traitement des déchets issus des déchèteries depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014, pour les filières suivantes :

- Encombrants
- Gravats
- DEEE
- DMS
- Huiles de vidanges
- Huiles végétales
- Bois
- Végétaux

Ces prestations de traitement sont facturées à la Communauté de Communes en fonction du tonnage traité.

#### a. LA DESTINATION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS

	Type de déchets	Type d'installation /destination	Exploitant en 2015/ capacité autorisée par an	Produit recyclé ou valorisé
<b>DECHETS DE DECHETERIES</b>	Déchets Verts	Plate-forme de compostage	TERRALYS-VOUHE (17) SEDE-CHAMBON(17)	Compost
	Cartons	Centre de TRI	NCI Environnement - La Rochelle (17) <b>65 000 tonnes/an</b>	Cartons
	Métaux	Ferrailleur	CAP OUEST ENVIRONNEMENT - Salles sur Mer (17)	Métaux par refonte
	Bois /Souches	Plate-forme de transformation et recyclage	SEOSSE - Tonnay Charente (17) <b>1 500 tonnes à un instant « t »</b> NCI Environnement - La Rochelle (17) <b>65 000 tonnes/an</b>	Energie, Paillage, Agglomérés
	DMS/DTQD	Centre de traitement et de Revalorisation	ORTEC Centre ANTIPOL – Fontenay Le Compte (85) <b>50 000 tonnes/an</b> SNATI - Saint Jean d'Angély (17) <b>18 100 tonnes/an</b>	Traitement et revalorisation  Traitement

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

	Huiles Minérales	Raffinerie	SEVIA - St Jean d'Angély (17)	Huiles Minérales
	Verre	Recyclage	St Gobain - Cognac (16)	Calcin puis verre
	Papier	Papeterie	HUHTAMAKI - l'Île d'Elle (85)	Pâte à papier puis emballage cartonné
	Gravats	Centre de stockage	PALR - La Rochelle (17)	Granulométrie
	Tout-venant	CET de classe 2	SVO - Le Vigeant (86) <b>150 000 tonnes/an</b> SETRAD - Gizay (17) <b>80 000 tonnes/an</b>	/
	Piles	Centre de traitement	COREPILE/ACOR ENVIRONNEMENT - Gironde (33)	Broyé puis matériaux revalorisés
	DEEE	Centre de démantèlement	ECOLOGIC/BLAN' CASS ACOOR - Aytré (17)	Recyclage et traitement
	Huiles Végétales	Industrie de valorisation	SNATI - Saint Jean d'Angély (17)	Huiles pour fabrication de Bio-Diester
	Cartouches d'encre	Centre de traitement	CONIBI / LVL	Recyclage
	Batteries	Centre de traitement	NCI Environnement - La Rochelle (17) <b>65 000 tonnes/an</b>	Recyclage
	Lampes à économie d'énergie	Centre de traitement	RECYLUM/SODICOME-MBM (72)	Broyage et recyclage
	Textile	Centre de Tri	COUERON (44)	Revente, recyclage et valorisation
	Pneu	Centre de transformation	ALCYON (33)	Réemploi, reconditionnement et valorisation
	Amiante	Installation de Stockage de déchets dangereux	PANAZOL (87)	/
<b>DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES</b>	Verre	Recyclage	St Gobain à Cognac (16)	Calcin puis verre
	Papier	Papeterie	HUHTAMAKI à l'Île d'Elle (85)	Pâte à papier puis emballage cartonné
	Ordures ménagères	CET de classe 2	Gizay (86)- <b>80 000 tonnes/an</b>	/
		Usines d'incinération	Paillé (17)- <b>30 000 tonnes/an</b> ou La Rochelle (17)- <b>76 000 tonnes/an</b>	Energie
Emballages ménagers recyclables	Centre de tri	ALTRIANE Salles sur Mer (17) <b>32 000 tonnes/an</b> <b>(dont 20 000 tonnes en emballages)</b>	Recyclage	

Répartition des tonnages d'ordures ménagères entre l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux et l'usine d'incinération :

	Usines d'incinération	ISDND	total
2015	4 579,94 T	5 720,50 T	10 300,44 T

Quantité en 2014 et 2015 des ordures ménagères envoyées vers l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux à GIZAY :

	2014	2015
Tonnages ordures ménagères envoyés en CET classe 2	5 179,88 T	5 720,50 T

## B. MESURES DE PREVENTION PRISES DANS L'ANNEE

### ETUDE COLLECTE DES PAPIERS

En 2015, la mise en place d'une collecte des papiers auprès des administrations (écoles, Mairies, Centre de loisirs ...) représentant 41 points de collectes a été étudiée. Dans le cadre de cette prestation, **7 tonnes** de papier pourraient être collectées et retirées des ordures ménagères et assimilés.

### COLLECTE DES PALETTES EN DECHETERIE

Une opération test a été initiée avec Ouest Palettes pour trier les palettes réceptionnées en déchèteries et en favoriser la réutilisation pour diminuer le tonnage de bois à traiter.

### DIMINUTION DES FREQUENCES DE COLLECTE EN PORTE A PORTE

Dans le cadre du nouveau marché de prestation de collecte, les fréquences des collectes ont été diminuées pour réduire les coûts ainsi que la production de gaz à effet de serre.

### BACHAGES DES BENNES DE TRANSPORT

Toutes les bennes qui transportent des déchets entre les différents sites (déchèteries, centre de transfert, centres de traitement...) sont bâchées afin d'éviter les envols.

### POINTS D'APPORTS VOLONTAIRE

Dans l'objectif de réduire les nuisances visuelles, notamment le dépôt de sacs de déchets ménagers sur la voie publique, et pour faciliter l'évacuation des déchets par les résidents non permanents lors de leur départ, des points d'apports volontaire supplémentaires ont été installés pour les ordures ménagères et les emballages ménagers recyclables.

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

## C. LES ACTIONS DE COMMUNICATION 2015

### c. SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

#### c.1 LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de Communes a participé en 2015 à cet événement national, qui a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 5 juin.

A cette occasion, la Communauté de Communes a proposé aux enfants des classes primaires de l'île de Ré de participer à des animations proposées par l'association "Les Petits Débrouillards". Deux ateliers ont été ainsi organisés : "Les échanges non marchands" et "démonter, réparer et reconstruire".

**73 enfants** ont participé à cette manifestation.

#### c.2 LA SEMAINE DE LA REDUCTION DES DECHETS

La Semaine de la Réduction des Déchets, s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale « Réduisons vite nos déchets, ça déborde ». En 2015 elle s'est déroulée **les 23 et 24 novembre**.

Dans le cadre de cette semaine, la Communauté de Communes de l'île de Ré a organisé un spectacle à destination des scolaires. Quatre représentations ont été données et les enfants du CP au CM2 ont fait connaissance avec "Môssieur Poubelle". « Môssieur Poubelle » aborde le thème de la réduction des déchets de manière interactive. Un spectacle théâtral qui traite avec humour de la pollution, la surconsommation, la nécessité d'acheter de manière écologiquement responsable afin de réduire nos déchets et les gestes simples pour « être poli avec la Terre »

**Le nombre d'enfants sensibilisés à cette occasion, a été de 490.**

#### c.3 LA SENSIBILISATION ET LES ACTIONS PEDAGOGIQUES

##### En classe

Les enfants sont sensibilisés par les ambassadrices du tri qui leur expliquent comment et pourquoi trier les déchets ménagers de manière pédagogique et ludique.

##### A la cantine

Les enfants sont sensibilisés au tri sélectif lors des repas scolaires avec l'utilisation de la table de tri mise en place par le gestionnaire de la cantine de La Flotte.

##### Visite du centre de tri ALTRIANE

En 2015, des visites pour les scolaires ont également été organisées au centre de tri ALTRIANE afin de sensibiliser les enfants au tri sélectif. Ainsi au cours de l'année scolaire 2014-2015, cinq classes de CM2 ont participé à la visite, soit **120 enfants**.

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

#### d. SENSIBILISATION TOUS PUBLICS

A l'occasion de manifestations organisées sur l'année 2015, la communauté de communes a mis en place **des points tri** en présence d'un agent chargé de sensibiliser les participants :

- La fête des jeux le 18 avril à l'école de Saint Martin de Ré
- La fête de la nature le 24 mai au parc de la Barbette à Saint Martin de Ré
- Le tournoi de foot du 14 au 17 mai au stade de foot de Saint Martin de Ré
- La Fête des Ecoles le 28 juin à l'école de La Flotte
- La fête des Associations le 13 septembre au parking du Peu Ragot à La Couarde sur Mer

Lors de la fête des Associations, un **stand sur le tri des déchets** avec un questionnaire et des jeux (emballages, verre, papier...) ont été animés par l'Ambassadrice du Tri.

##### d.1 LES OUTILS ET GUIDES A DESTINATION DU PUBLIC

###### Document distribués en porte à porte

En 2015, différents documents ont été distribués directement dans les boîtes aux lettres et mis à disposition dans les Offices de tourisme, les Mairies ainsi qu'à la Communauté de Communes :

- Le calendrier des collectes des ordures ménagères et emballages ménagers recyclables pour les particuliers pour l'année 2016,
- Flyers pour les collectes supplémentaires d'ordures ménagères pour les particuliers
- Un document A4 avec les jours de collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables au recto ainsi que les points d'apports volontaires des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables au verso,
- Des flyers « Des solutions pour les usagers » - « Nouveau marché de collecte, pourquoi ces changements ? »

###### Journal communautaire

Dans les deux éditions de l'année 2015, des articles sont consacrés aux déchets.

Dans l'édition de début de l'année 2015, les informations communiquées portaient sur les sujets suivants :

- Nouveau marché : optimiser le service et maîtriser les coûts,
- Du changement dans les déchèteries,
- Nouveaux horaires de collectes à partir du lundi 16 février 2015,
- Des points d'apport volontaires pour vos ordures ménagères,
- Semaine Nationale de la Réduction des Déchets,
- Demandez votre composteur,
- Collecte de l'amiante.

Dans le journal de l'été 2015, les informations communiquées portaient sur les sujets suivants :

- Optimisation de la gestion des déchets
- Calendrier des collectes ordures ménagères et tri
- Localisation des points d'apports volontaire ordures ménagères et tri
- Remplacement des bacs à ordures ménagères



- Collecte des pneus.

### Affiche en déchèterie

Sur les bornes d'accès des affichettes ont été apposées pour informer les usagers des différentes actions.



### Autocollant jours de collecte

Des autocollants avec les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ont été édités pour chaque commune.

## d.2 LES CAMPINGS

La fréquentation touristique dans les campings est très importante. Le contrôle de la qualité du tri est difficile. Afin d'obtenir une meilleure qualité, la Communauté de Communes a mis à disposition des campings des bacs operculés avec une puce. Les campeurs déposent un à un les déchets dans le bac. Pour sensibiliser les campeurs, des affiches plastifiées sont apposées dans les locaux poubelles.



## d.3 LE RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Chaque année, le rapport annuel d'exploitation sur le prix et la qualité du service est rendu public et accessible sur le site internet de la Communauté de Communes.

AR PREFECTURE

Communauté de Communes de l'Île de Ré - Direction des Services Techniques  
017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

#### e. LE SITE INTERNET

Le site Internet de la collectivité est consultable à l'adresse suivante : [www.cc-iledere.fr](http://www.cc-iledere.fr)

Il détaille la collecte en porte à porte (jours de collecte et les consignes de tri), les déchèteries (déchets acceptés, horaires d'ouverture...) et propose des documents à télécharger.

### III. INDICATEURS FINANCIERS

#### A. LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Produit €	5 247 665	5 501 134	5 481 726	5 502 399	5 678 358	<b>5 798 334</b>
Taux	16,68	16,68	16	15,5	15,5	<b>15,5</b>

#### B. LA REDEVANCE SPECIALE DES GROS PRODUCTEURS

En 2015 le montant de la redevance spéciale était de **345 € TTC/tonne**.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Produit €	950 405	1 117 695	1 012 367	997 001,84	991 624,23	1 124 282,09

Pour les collectes supplémentaires, le montant du forfait était de **430 € TTC/an**, le montant du produit a été de **135 020 € TTC**.

#### C. LA REDEVANCE SPECIALE DE LA MAISON CENTRALE

En 2003, la Communauté de Communes a signé avec la Maison Centrale de Saint Martin de Ré une convention de redevance spéciale de pesée embarquée pour l'enlèvement des déchets non ménagers, mais assimilés.

En 2015, le montant de la redevance était de **329,07€ TTC/tonne** et le montant pour la location des bacs était de **1 440,68 € TTC**.

Le montant du produit a été de **34 704,08 € TTC** pour l'année 2015.

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

## D. LA COLLECTE DU VERRE DES PROFESSIONNELS

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de rotations	35	35	35	35	35	39
Tonnages collecté (T)	241	231	227	224	237	260
Coût du forfait (€ TTC)	280,8	302	290	297	293	161
Nombre d'assujettis	121	117	117	120	122	150

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes auprès des assujettis (€ TTC)	34 001,00 €	35 334,00 €	33 930,00 €	35 640,00 €	35 746,00 €	24 150,00 €

## E. LA COLLECTE DU CARTON DES PROFESSIONNELS

En 2015, le montant forfaitaire pour la collecte du carton en porte à porte était de **385 € TTC/an**. Le montant du produit a été de **118 580 € TTC**.

## F. LES DECHETERIES

Le coût du transport et du traitement des déchets de déchèterie

Coût transport et traitement en euros HT hors TGAP	
Déchets	2015
Végétaux	42 259 €
Encombrants	203 145 €
Cartons	22 081 €
Ferrailles	0 €
Gravats	12 299 e
Bois	34 860 e
Souches	
DMS	66 794 €
<b>TOTAL</b>	<b>381 438 € HT</b>

Les recettes générées pour les déchets de déchèterie

Recette de la revente des matériaux en euros TTC	
Déchets	2015
Ferraille	17 620 €
Batteries	1 361 €
DEEE	15 520 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 500 € TTC</b>

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

## Tarifs des dépôts en déchèterie pour les professionnels

Nature des déchets	Prix à la tonne en €HT en 2015
Déchets inertes triés	48,00 € HT
Déchets verts	77,00 € HT
Encombrants	187,00 € HT
Cartons	Gratuit
Ferrailles	Gratuit
Bois	94,00 € HT
Souches	91,00 € HT
DMS	746,00 € HT

Le montant du produit pour les dépôts de déchets des professionnels en déchèterie a été de **241 150,88 € TTC**.

### G. REVERSEMENT DE LA CONTRIBUTION SUR LE TRI DES EMBALLAGES

CYCLAD reçoit des aides de la part d'Eco-Emballages proportionnellement aux performances de tri ainsi que pour la communication. Une partie de ces aides est reversée à la Communauté de Communes. Une convention a été signée en décembre 2014, le montant de la contribution a été fixé à 10 000 € net pour les années 2015 et 2016.

### H. LES MARCHES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

#### liste des marchés de fourniture et services passés en 2015

Nom de l'attributaire	Date de notification	Montant du marché HT	Objet du marché
PLASTIC OMNIUM	2/02/2015	Marché à bons de commande conclu sans montant minimum, ni maximum	Fournitures, distribution et maintenance des contenants pour les flux de déchets non recyclables – lot 1 : contenants des professionnels soumis à la redevance spéciale
PLASTIC OMNIUM	2/02/2015	Marché à bons de commande conclu sans montant minimum, ni maximum	Fournitures, distribution et maintenance des contenants pour les flux de déchets non recyclables – lot 2 : contenants des ménages et assimilés

AR PREFECTURE

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016

## liste des marchés de travaux passés en 2015

Nom de l'attributaire	Date de notification	Montant du marché HT	Objet du marché
SALBREUX PESAGE	31/03/2015	Tranches 1 et 2 : 32 230 € Tranche 3 à bons de commande: maxi 10 000 €	Fourniture et pose de 3 ponts bascules neufs dans 3 déchèteries de l'île de Ré
EIFPAGE	17/04/2015	Tranche ferme : 39 760 € Tranches conditionnelles 1 et 2 : 4 480 €	Travaux de terrassement pour la pose de 8 colonnes aux abords des déchèteries – MS 33
EIFPAGE	20/04/2015	Tranche ferme : 37 015 € Tranches conditionnelles 1 et 2 : 2 400 €	Travaux de terrassement pour la pose de 8 colonnes aux abords des villages – MS 36
PLASTIC OMNIUM	27/04/2016	Tranche ferme : 60 712 € Tranches conditionnelles 1 et 2 : 3 170 €	Fourniture et pose de 8 colonnes aux abords des déchèteries
PLASTIC OMNIUM	5/05/2016	Tranche ferme : 60 712 € Tranches conditionnelles 1 et 2 : 3 170 €	Fourniture et pose de 8 colonnes aux abords des villages

### I. LES DEPENSES GLOBALES

Le montant global annuel des dépenses du service en :

- **Fonctionnement est de : 5 723 724,73 € TTC**
- **Investissement est de : 470 947,07 € TTC**

La compétence traitement, a été confiée à CYCLAD (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) pour une cotisation annuelle de **68,00 € TTC par habitant** soit **1 230 868 € TTC** pour l'année 2015.

**AR PREFECTURE**

017-241700459-20160630-D201682-DE  
Reçu le 01/07/2016